Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 27 (1919)
Heft: 1

Artikel: Le dragon Chenevard
Autor: Mogeon, L.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-22368

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Toutes et quantes fois
Que auras le désir
D'en faire la lecture
Il te plaise excuser
L'auteur et la facture.
Que si des Latinois
Tu n'as l'intelligence
Regarde les François,
Ils montrent la substance.
Sy en iceux se trouve
Quelque chose a redire
L'auteur d'iceulx te voue
De les faire rescripre.
Que s'il ne s'appart rien
Qui se doilve refaire,
Je te supplie bien
Ne te veuilloir desplaire,
Mais veuillez recepvoir
Le sien petit labeur
Qu'en faisant son debvoir
Offre d'aussy bon cœur
Qu'il prie l'Eternel
De toy faire la grace
Qu'au saint lieu supernel
Tu puisse havoir ta place.

(Archives de Payerne.)

(Communiqué par A. Burmeister.)

LE DRAGON CHENEVARD

Bibliographie de l'affaire de Thierrens.

Il y a quelques années [1] nous donnions ici copie de documents trouvés aux Archives cantonales vaudoises concernant le dragon vaudois Chenevard, qui accompagnait l'escorte

[1] Voir *Revue historique vaudoise*, 1914, p. 154.

française en route pour Yverdon où elle devait remplir une mission auprès du général de Weiss. A Thierrens, un incident se produisit : deux hussards français furent tués; le dragon Chenevard, de Corcelles-le-Jorat, blessé. Nous disions, en reproduisant son mémoire, adressé à l'Assemblée provisoire, que deux des trois pièces annexes annoncées manquaient. Depuis lors, nous avons constaté que la copie de l'une d'elles, — la déclaration du chirurgien — figurait au registre des séances de l'Assemblée provisoire. De l'autre, nous n'avons pas vu l'original, mais on sait à combien se monte la note du chirurgien. (Voir *Revue Historique* 1914, p. 157, 4me ligne en remontant.) Nous la transcrivons en faisant suivre cette petite communication d'une bibliographie de l'affaire de Thierrens, telle qu'elle a été traitée dans la *Revue Historique vaudoise* dès l'origine de cette publication.

DECLARATION DU CHIRURGIEN

C'est dans la nuit du 25 janvier passé que j'étais appelé à soigner le citoyen Chenevard, dragon, de Corcelles, blessé par un coup de fusil à Thierrens la même nuit. Une balle lui perça le bras droit du côté extérieur, à peu près au milieu, entre la main et le coude, sa direction était très oblique du bas en haut, elle ne cassa point les os de l'antibras, mais elle les suivit jusqu'au coude et alla même encore trois pouces plus haut. Elle déchirait d'autant plus les muscles, vaisseaux, ligaments, etc., qui étaient en son chemin, qu'elle n'était point ronde et outre cela enveloppée d'un morceau de la manche de l'habit qu'elle perça avant que d'entrer dans le bras; ces morceaux restèrent au fond de la fistule cachés entre des muscles pendant que la balle redescendit par son poids et par le mouvement du bras jusqu'à la jointure du coude; c'est là où je l'ai trouvée.

Le malade ayant perdu beaucoup de sang, étant faible et point disposé à se faire dans le moment, j'ai différé cette opération jusqu'au matin. J'ai fait sortir ce corps étranger par une contre ouverture; quant aux morceaux de drap, on ne pouvait les avoir que le septième jour.

Le traitement était le plus simple possible; des remèdes intérieurs amesurés au cas, des fomentations fortifiantes et froides, des longettes appliquées sur la fistule, des injections d'une décoction de quinquina avec de la myrhe ont empêché l'inflammation et la supuration abondante, ensorte que cette plaie si formidable, au moyen de tous ces secours, a été amenée au point que le patient a pu se rendre chez lui environ trois semaines après, s'étant rendu dès lors quelquefois à Moudon pour continuer ses pansemens.

(Signé) *Rueg,*
médecin de ville et chirurgien.

A titre documentaire, nous indiquons ici les contributions relatives à l'affaire de Thierrens qui se trouvent dans la *Revue historique vaudoise.* Nous renvoyons, pour le récit lui-même, aux divers ouvrages traitant de l'histoire vaudoise : Verdeil, Maillefer, Jean de Muller (trad. Monnard), Dierauer (Aug. Reymond), etc.

Revue historique vaudoise 1893, p. 232 : « Un récit inédit de l'affaire de Thierrens », par G. Favey.

1896, p. 93 : « Adresse des infortunés habitans de Thierrens au général Ménard ».

1899 : « L'affaire de Thierrens, d'après des documents inédits », par Eug. Mottaz, p. 225, 257, 289, 321, 361.

1914, p. 154 : « Un mémoire du dragon Chenevard.

Le *Conteur vaudois* du 7 décembre 1889 contient un article sur l'*Affaire de Thierrens.*

A consulter aussi les *Archiv für Schweizerische Ge-*

schichte, tome XIV, p. 188-193, et l'*Aktensammlung,* de J. Strickler, tome I, p. 170 et suiv., qui ont publié les pièces originales et officielles, ainsi que le *Registre des procès-verbaux* de l'Assemblée provisoire vaudoise, le *Recueil des pièces* complétant ces procès-verbaux. Les *Archives cantonales bernoises* donnent également quelques indications, de même que les Ephémérides de la *Gazette de Lausanne* de 1898 sur 1798. L. MOGEON.

BIBLIOGRAPHIES

Répertoire sommaire des titres de familles conservés aux Archives du Doubs (série E, supplément) par A. DORNIER. Besançon, Millot frères, 1918, un vol. gr. in 8° de V et 372 pages.

Le précieux répertoire que l'archiviste-adjoint du Doubs offre aux chercheurs rendra de grands services à d'autres qu'aux généalogistes. Parmi les titres inventoriés figurent de nombreux contrats, des baux, des affranchissements, donations, accensements, inventaires après successions, dossiers de procès, terriers, livres de raison, des correspondances même; bref, une foule de documents qui intéressent l'histoire des institutions et des mœurs, depuis le Moyen Age jusqu'au milieu du XIXe siècle. La plupart des familles qui ont joué un rôle dans la province y sont représentées, surtout les Châlon, souche de la maison d'Orange qui possédait d'immenses domaines en Champagne, Poitou, Flandre, Savoie, Bretagne, Dauphiné, Suisse, etc.

Nous avons noté parmi les dossiers qui intéressent plus particulièrement le canton de Vaud, l'inventaire des titres de la maison Châlon qui concernent Orbe, Echallens, Grandson, Montagny, Belmont, Oulens, Provence, Novalles, Concise, Bercher, Romainmôtier et Ste-Croix, des donations aux cordeliers d'Orbe, des actes de reprise de fiefs au sujet de la même localité, des volumes de documents de la même famillle sur Orbe, Echallens, Grandson, Ste-Croix, et Yverdon, et des pièces justificatives concernant les comptes seigneuriaux d'Echallens, de Montagny , d'Orbe etc.